

République française COTE D'OR Commune de CRÉANCEY 21320 CRÉANCEY Téléphone: 03 80 90 89 28 Télécopie: 03 80 90 89 71 e-mail : mairie.creancey@orange.fr	<h1 style="margin: 0;">DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL</h1>	D2019-19
---	---	-----------------

SEANCE DU 20 JUIN 2019

NOMBRE DE MEMBRES			Le 20 Juin 2019 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire Etaient présents: CHAPOTOT Jocelyn, , GIRARD François , LUCOTTE Jean-Marc, CHOPIN René, QUIGNARD Jean-Pierre, BELORGEY Fabien , CORNESSE Jean-Pierre, DESBOIS Charline, GIRARDIN Carine, MANIÈRE DRZAZGA Eliane, MAURICE Roseline, MENETRIER Adrien, MORTIER Céline, PAUVERT Yohan, PAJOT Marc . Procuration : Absents : PAJOT Marc, BELORGEY Fabien Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer. Secrétaire: MORTIER Céline
Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	13	
Date de la convocation 13/03/2019 Date d'affichage 21/06/2019			

OBJET : DECISION MODIFIVATIVE N°1

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative afin d'équilibrer le budget 2019.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- ACCEPTE de prendre les décisions modificatives suivantes :

1/ Fonctionnement :

Dépenses :	Recettes :
739223 : + 300 €	7318 : + 5 000 €
023 : + 4 700 €	

2/ Investissement :

Dépenses :	Recettes :
2041582 : + 14 000 €	021 : + 4 700 €
2051 : + 400 €	1348 : + 14 000 €
21318 : + 4 300 €	

Acte rendu exécutoire après transmission en
Sous-Préfecture de Beaune, et publication.



Le Maire,
Jocelyn CHAPOTOT